

A quoi sert l'étude des patois ? : [suite]

Autor(en): **Schulé, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A quoi sert l'étude des patois ?

par Ernest SCHULÉ

II

Si l'étymologie du mot *assommer*¹ met en lumière l'importance des études patoises pour la connaissance de la langue officielle, il ne faut pas oublier ce que la dialectologie peut nous apprendre de l'histoire locale de nos régions. La diversité des patois, qui fait souvent notre étonnement, est le reflet du fractionnement politique, ecclésiastique ou économique qui caractérise nos régions au moyen âge. Le manque de communications, les petites seigneuries, l'organisation ecclésiastique du moyen âge ont fait naître une multitude de petits centres à rayonnement restreint. Ce sont leurs frontières qui expliquent les limites que nous trouvons, au XXe siècle encore, sur les cartes dialectales. Voici que le dialectologue peut venir en aide à l'historien : il peut en effet lui dire lesquelles parmi ces frontières très nombreuses et très changeantes ont dû avoir une importance véritable, durable, puisqu'elles ont contribué à créer les divers groupes de patois romands.

Lorsque les documents d'archives font défaut ou lorsqu'ils ne sont pas suffisamment clairs, il arrive même que la dialectologie tire d'embarras les historiens. Ainsi la provenance des colons qui se sont fixés dans les hautes vallées du Jura, est difficile à préciser ; mais l'étude des patois nous permet de dire que le Val-de-Travers, par exemple, dont le dialecte diffère sensiblement du patois du vignoble neuchâtelais, a été peuplé par des gens originaires de la Franches-Comté... ce que

¹ Voir *Conteur romand*, oct. 1959, p. 36-37.

² Voir *Glossaire*, tome II, p. 348.

nul document d'archives n'atteste avec certitude.

Mais ce n'est pas seulement la « grande histoire », l'histoire politique du pays qui se reflète dans les patois de la Suisse romande. Nos parlars locaux conservent maints traits intéressants de la « petite histoire », c'est-à-dire de la vie et du travail d'autrefois, des coutumes, des traditions et croyances que les chroniqueurs n'ont guère jugés digne de nous décrire. Ce sont souvent des faits de tous les jours, insignifiants en eux-mêmes, mais qui sont de précieux témoignages pour celui qui veut étudier la civilisation ancienne des villages de la Suisse romande.

Voici par exemple le mot valaisan de *bernèi*, *barnèi* qui désigne la faux². Si nous le transposons en français, ce terme patois équivaut à *bernois*. Ce nom de la faux s'explique aisément lorsqu'on sait que dans la région de Sion, au siècle passé encore, on allait chercher les faux à la Lenk, dans l'Oberland bernois, en passant par le col du Rawil. Je ne sache pas que ce trafic ou colportage ait jamais été noté ni par les historiens, ni par les économistes, ni par les folkloristes qui s'intéressent à l'outillage ancien du Valais ; et pourtant cette tradition doit être assez ancienne, puisque les matériaux du Glossaire attestent *berney* dans cette

Café Populaire

VERS - CHEZ - LES - BLANC

Téléphone 4 41 31

Restauration chaude et froide - Charcuterie
de campagne - Bons vins - Rendez-vous des
patoisants

Belet-Diserens, tenancier

même région depuis la fin du XVII^e siècle. « *Bernois* » au sens de « faux » se trouve dans les patois valaisans du Val de Bagnes au Val d'Anniviers, ainsi qu'à Sassel dans la Broye vaudoise, ce qui permet de supposer qu'autrefois ces régions romandes ont fait venir cet outil du canton de Berne.

Tout Romand sait ce qu'est une *brante*. Il se peut que cette appellation de la hotte étanche du vigneron nous soit venue d'Italie. Au nord des Alpes, le mot apparaît dans les documents d'archives depuis le XV^e siècle et les premières mentions montrent déjà que la prononciation en variait d'une région à l'autre. Les patois romands nous ont conservé tout un éventail de formes : on dit *brinta* dans la région de Sion et jusque dans le Valais allemand ; on a *brinda* autour de Martigny (de la Morge à St-Maurice), mais *brinla* dans une zone qui a pour centres Aigle et Vevey. A l'est et à l'ouest de Lausanne (Lavaux et la Côte), on emploie *brinta*, tandis que les cantons de Genève et de Neuchâtel connaissent une forme patoise *branda*³. On voit que chacune de ces variantes vaut pour une partie déterminée du vignoble romand. Les limites qui séparent aujourd'hui encore les aires de ces types de prononciation patoise, nous indiquent, pour le XVI^e siècle au moins et avec une précision notable, les zones d'influence et de rayonnement des différents centres viticoles.

Lorsqu'à Nendaz (Valais) on soupçonne un garçon d'aller en maraude, on lui dit : « *I fô pâ achyë prindre o tsa-pé!* » Il ne faut pas laisser prendre le chapeau⁴. En d'autres termes : il ne faut pas se laisser attraper. Cette jolie locution patoise conserve le souvenir d'une ancienne coutume juridique.

³ Carte détaillée dans *Glossaire*, tome II, p. 803.

⁴ *Glossaire*, tome III, p. 335.

Autrefois le garde-champêtre confisquait le chapeau de ceux qui causaient du dommage aux cultures (maraudage, rupture du ban des vignes, passer dans l'herbe non fauchée, etc.) et il gardait ce gage jusqu'à ce que l'amende fût payée. Coutume pratiquée encore à la fin du siècle passé, mais abandonnée aujourd'hui. Quelqu'un avait-il pris soin de noter ce petit détail de la vie de son village ? Ou ce souvenir se serait-il perdu tout simplement si le patois ne nous en avait pas conservé le témoignage ? (A suivre.)

Une visite de nos amis valaisans

Le dimanche 18 octobre, nous avons eu le plaisir de recevoir nos amis de la grande vallée, de ceux qui s'intéressent aussi au passé, où nous avons connu des patoisants. Il s'agit de la Société d'histoire du Valais romand, que préside avec distinction le chanoine L. Dupont-Lachenal, de l'Abbaye de Saint-Maurice. C'était en somme comme un pèlerinage sur les anciennes terres que cette dernière possédait dans la contrée d'Oron. Ils furent accueillis au château par Adolphe Decollogny. Celui-ci évoqua le temps où parurent les premiers avoués de l'Abbaye, la construction du château, ses particularités, ses moyens originaux de défense, alors que l'on ne connaissait pas encore le système des enceintes successives, bref, renseigna l'assistance sur l'histoire et l'archéologie de ce vénérable monument, dont nous avons des raisons d'être fiers. Puis suivit la visite sous

Romands!

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Robert PÉCLARD LAUSANNE